



N° d'identification : 8152/78 N° entreprise : 418 713 663 Avenue du Prince Régent, 30 4300 WAREMME

Objet: Obligation scolaire à 5 ans

Madame, Monsieur,

Pouvez-vous noter que le Parlement de la Communauté française vient de voter une modification au Code de l'enseignement fondamental.

Le nouveau décret nous dit donc que, à partir du 1er septembre 2020, « l'élève fréquentera régulièrement la troisième année de l'enseignement maternel à partir du 1er septembre de l'année civile au cours de laquelle il a atteint l'âge de 5 ans »

A la rentrée, les directions vous communiqueront les implications pratiques de cette décision.

Nous vous prions de croire en notre entier dévouement.

Pour les Ecoles catholiques de Waremme et Environs, Freddy Renier, président du Pouvoir Organisateur.